Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 modifiant le Code du travail relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, à la norme NF 46-020 et ses annexes.

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004
40000 MONT DE MARSAN

Référence client : MM06_01_0004

Désignation : MM06_01_0004

Date de construction : Avant 1997

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
OPH XL HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DES LANDES
953 avenue du Colonel Rozanoff - BP 341
40011 MONT de MARSAN Cedex

Donneur d'ordre :
OPH XL HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DES LANDES
953 avenue du Colonel Rozanoff - BP 341
40011 MONT de MARSAN Cedex

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : DAGRAU Jérémie

Accompagnateur : BELLION Geoffrey (07 60 82 48 73)

Date de repérage 26/04/2019

Numéro attestation : CPDI 2580 V3

Délivré le : 03/08/2017

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE

A-4 SOCIETE

Société & Siret : AC Environnement (N° 441355914)

Date du rapport : 09/05/2019

Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (validité début : 01/01/2019 - fin : 31/12/2019)

A Riorges, le 09/05/2019

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION — Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS — Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs
- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propiétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant
- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable
- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage
- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation

F - Conclusions
- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

Annexe : Plans
Annexe : Reportage photographique
Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
Annexe : Prélevements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

MM06_01_0004 - Vol 3 (Salon)	MM06_01_0004 - Vol 4 (Chambre 1)
MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	MM06_01_0004 - Vol 6 (W.C)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Remarque
Vol 5 (SDB) - MM06_01_0004	Inaccessible sans sondage destructif	sous baignoire

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait qu'en présence de locaux ou de partie de locaux non visités, ses obligations réglementaires ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article R1334-19 du Code de la santé publique.

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Refection totale de la salle de bains.
Percement du sol (fixation butée de porte) dans la chambre 1 et le WC
Percement du mur dans le WC
Percement du plafond dans le salon
Dépose et repose des WC / bidets

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Le périmètre d'intervention concerne la salle de bains le WC le salon et la chambre 1.

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux de démolition sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Conformément au programme des travaux défini par le donneur d'ordre, nous avons vérifié l'ensemble des composants et parties de composant des catégories suivantes conformément à la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique.

Ouvrages/parties d'ouvrage inspectés	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Plafond et faux-plafonds	MM06_01_0004	Vol 3 (Salon) - Vol 5 (SDB)	
Revêtement de sol	MM06_01_0004	Vol 4 (Chambre 1) - Vol 5 (SDB) - Vol 6 (W.C)	
Parois verticales intérieures et enduits	MM06_01_0004	Vol 5 (SDB) - Vol 6 (W.C)	
Revêtement de mur	MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Sans Objet

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Sans Objet

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Sans Objet

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.
L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :
- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.
Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.
Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.
Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.
Conformément aux prescriptions des articles L.1334-7, R 1334-14, R 1334-27 et R 1334-29 du code de la santé publique, à la norme AFNOR NF X46-020, les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées par un organisme accrédité par le COFRAC.
L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalition d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :
- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Sans objet

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Parois verticales intérieures et enduits

2 - Plafond et faux-plafonds

3 - Revêtement de sol

4 - Revêtement de mur

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	P7	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n°7 - 2	P7	Enduit gris en vrac + peintures multiples avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	P7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002FP00297 9-1 n°7 - 2	P7	Enduit gris en vrac + peintures multiples avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 6 (W.C)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002FP00297 9-1 n°7 - 2	P7	Enduit gris en vrac + peintures multiples avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB) - Vol 6 (W.C)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	P7 - S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002FP00297 9-1 n°7 - 2	P7	Enduit gris en vrac + peintures multiples avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
MM06_01_0004	Vol 3 (Salon)	Plafonds	Enduits plâtre	P4	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n°4 - 2	P4	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Plafonds	Enduits plâtre	P6	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n°6 - 2	P6	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
MM06_01_0004	Vol 4 (Chambre 1)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P5	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n°5 - 2	P5 Phase 1	Revêtement souple gris	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 4 (Chambre 1)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P5	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n°5 - 2	P5 Phase 2	Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P10	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n °10 - 2	P10	Colle grise hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 6 (W.C)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002FP00297 9-1 n °10 - 2	P10	Colle grise hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

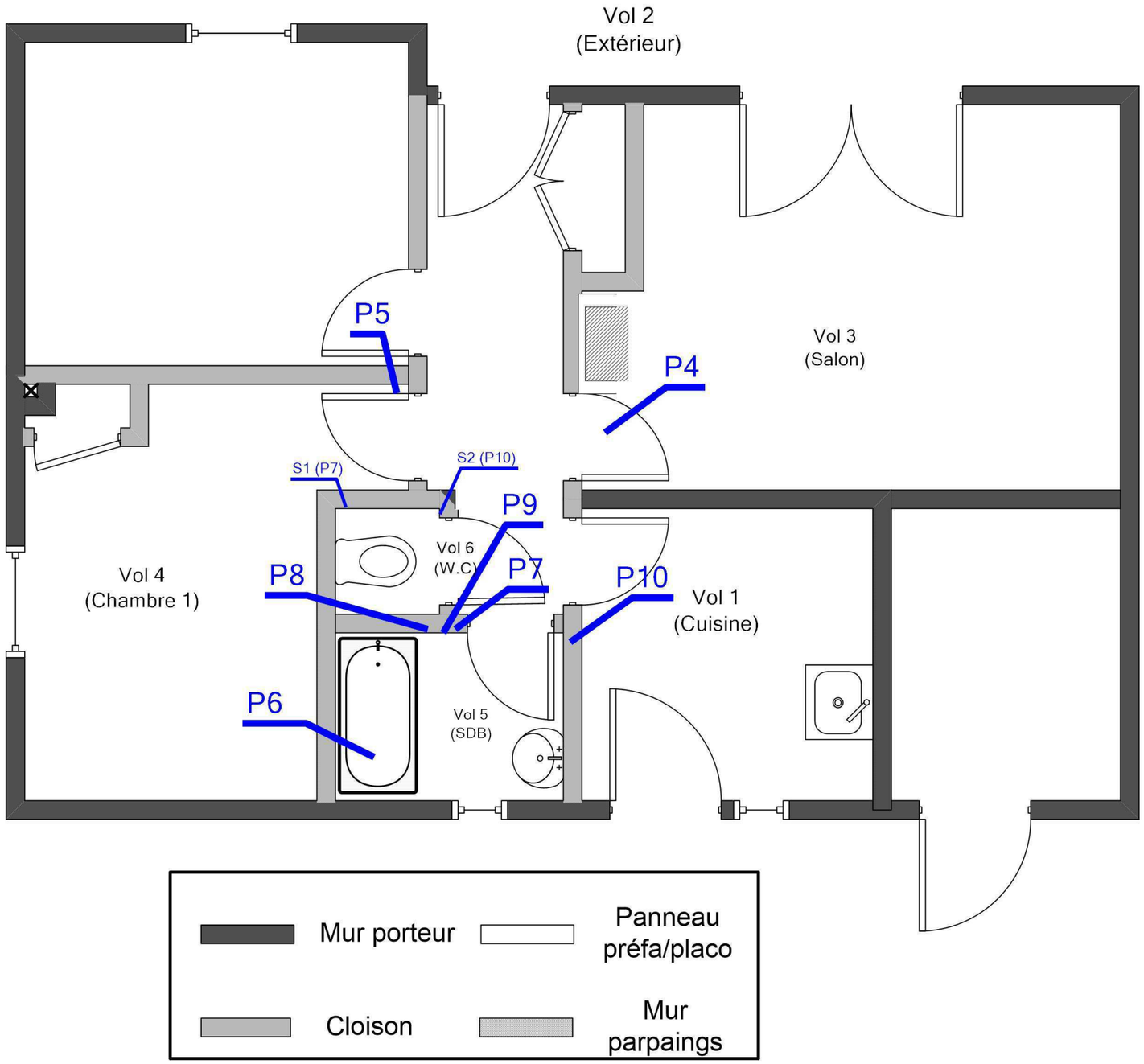
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P8	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n°8 - 2	P8 Phase 1	Colle beige	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002FP00297 9-1 n°8 - 2	P8 Phase 1	Colle beige	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P8	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n°8 - 2	P8 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002FP00297 9-1 n°8 - 2	P8 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P9	Réalisation d'un prélevement		002FP00297 9-1 n°9 - 2	P9	Colle grise en vrac hétérogène + matériau marron en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
MM06_01_0004	Vol 5 (SDB)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002FP00297 9-1 n°9 - 2	P9	Colle grise en vrac hétérogène + matériau marron en faible quantité en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
[redacted]	MM06_01_0004	MM06_01_0004 - Plan de repérage - Actions menées

MM06_01_0004 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002FP002979-1



Légende

P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 40000 MONT DE MARSAN	MM06_01_0004	26/04/2019	DAGRAU Jérémie

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

☐ Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002FP002979-1 n°4 - 2 (P4)	MM06_01_0004 - Vol 3 (Salon)	Prélevement négatif
002FP002979-1 n°5 - 2 (P5)	MM06_01_0004 - Vol 4 (Chambre 1)	Prélevement négatif
002FP002979-1 n°6 - 2 (P6)	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	Prélevement négatif
002FP002979-1 n°7 - 2 (P7)	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	Prélevement négatif
002FP002979-1 n°8 - 2 (P8)	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	Prélevement négatif
002FP002979-1 n°9 - 2 (P9)	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	Prélevement négatif
002FP002979-1 n°10 - 2 (P10)	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	Prélevement négatif



002FP002979-1 n°4 - 2 (P4) - MM06_01_0004 - Vol 3 (Salon)



002FP002979-1 n°5 - 2 (P5) - MM06_01_0004 - Vol 4 (Chambre 1)



002FP002979-1 n°6 - 2 (P6) - MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)



002FP002979-1 n°7 - 2 (P7) - MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)



002FP002979-1 n°8 - 2 (P8) - MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)



002FP002979-1 n°9 - 2 (P9) - MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)



002FP002979-1 n°10 - 2 (P10) - MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)

ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

Prélévements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - -	MM06_01_0004 - Vol 3 (Salon)	
P5 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement souple gris - -	MM06_01_0004 - Vol 4 (Chambre 1)	
P5 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris - -	MM06_01_0004 - Vol 4 (Chambre 1)	
P6	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - -	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit gris en vrac + peintures multiples avec couche en toile non séparable - -	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	
P8 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle beige - -	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	
P8 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Peintures multiples - -	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	
P9	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle grise en vrac hétérogène + matériau marron en faible quantité en vrac non séparable - -	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	
P10	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle grise hétérogène - -	MM06_01_0004 - Vol 5 (SDB)	

Site de Longjumeau
1 chemin de Saulxier
Parc d'activités Nativelle
91160 LONGJUMEAU
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5952

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Annule et remplace le rapport édité le 11/02/2019 à 20:56 qui doit être détruit.
L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

Client : AC Environnement Kévin VERGEZ Immeuble Tourmaline 1 - 6, rue Joule 33700 MERIGNAC	**Référence client :** 002FP002979 **Référence FlashLab :** 19FPP001508 **Adresse du chantier :** 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 40000 MONT DE MARSAN	**Date d'acceptation :** 06/02/2019 **Date d'analyse :** 06/02/2019 **Date d'édition :** 14/02/2019 à 10:58

La lettre 'M' indique les échantillons dont les résultats ont été modifiés depuis la version précédente du rapport.

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001 **Référence échantillon client :** 002FP002979001 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre **Localisation :** Vol 1 (Cuisine)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002 **Référence échantillon client :** 002FP002979002 - Façades - Murs - Enduit ciment **Localisation :** Vol 2 (Extérieur)					
- Ciment	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 003 **Référence échantillon client :** 002FP002979003 - Façades - Bardages - Plaques ciment **Localisation :** Vol 2 (Extérieur)					
- Ciment, Fibreux	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Site de Longjumeau
1 chemin de Saulxier
Parc d'activités Nativelle
91160 LONGJUMEAU
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5952

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Client : AC Environnement Kévin VERGEZ Immeuble Tourmaline 1 - 6, rue Joule 33700 MERIGNAC	**Référence client :** 002FP002979 **Référence FlashLab :** 19FPP001508 **Adresse du chantier :** 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 40000 MONT DE MARSAN	**Date d'acceptation :** 06/02/2019 **Date d'analyse :** 06/02/2019 **Date d'édition :** 14/02/2019 à 10:58

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : DOLPHIN Teddy

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071905-4726 EN DATE DU 08/05/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-42558
Echantillon ITGA : IT071905-4726
Reçu au laboratoire le : 03/05/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP002979-1
Dossier client	MM06_01_0004 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 - 40000 MONT DE MARSAN MM06_01_0004
Echantillon	002FP002979-1004 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits plâtre / Vol 3 (Salon)

Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

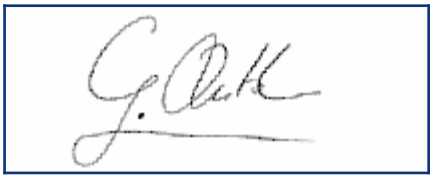
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071905-4727 EN DATE DU 08/05/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-42558
Echantillon ITGA : IT071905-4727
Reçu au laboratoire le : 03/05/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP002979-1
Dossier client	MM06_01_0004 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 - 40000 MONT DE MARSAN MM06_01_0004
Echantillon	002FP002979-1005 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Lés plastiques avec sous-couche / Vol 4 (Chambre 1)

Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

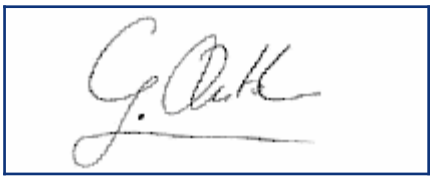
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Revêtement souple gris	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1
Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071905-4728 EN DATE DU 08/05/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-42558
Echantillon ITGA : IT071905-4728
Reçu au laboratoire le : 03/05/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP002979-1
Dossier client	MM06_01_0004 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 - 40000 MONT DE MARSAN MM06_01_0004
Echantillon	002FP002979-1006 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits plâtre / Vol 5 (SDB)

Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

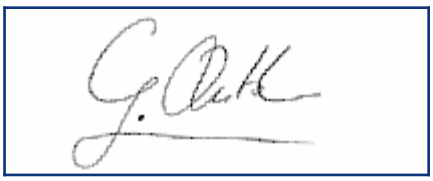
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071905-4729 EN DATE DU 08/05/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-42558
Echantillon ITGA : IT071905-4729
Reçu au laboratoire le : 03/05/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP002979-1
Dossier client	MM06_01_0004 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 - 40000 MONT DE MARSAN MM06_01_0004
Echantillon	002FP002979-1007 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits ciment / Vol 5 (SDB)

Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peintures multiples avec couche en toile

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

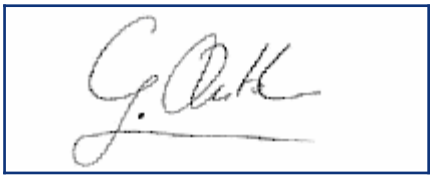
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Enduit gris en vrac + peintures multiples avec couche en toile non séparable	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071905-4730 EN DATE DU 08/05/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-42558
Echantillon ITGA : IT071905-4730
Reçu au laboratoire le : 03/05/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP002979-1
Dossier client	MM06_01_0004 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 - 40000 MONT DE MARSAN MM06_01_0004
Echantillon	002FP002979-1008 / Revêtement de mur / Revêtement de mur / Colle de carrelage (faïence) / Vol 5 (SDB)

Description ITGA	Colle beige / Peintures multiples / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

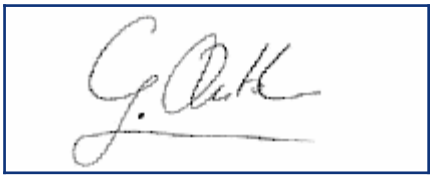
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Colle beige	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1
Peintures multiples	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071905-4731 EN DATE DU 08/05/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-42558
Echantillon ITGA : IT071905-4731
Reçu au laboratoire le : 03/05/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP002979-1
Dossier client	MM06_01_0004 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 - 40000 MONT DE MARSAN MM06_01_0004
Echantillon	002FP002979-1009 / Revêtement de mur / Revêtement de mur / Colle de carrelage (plinthe) / Vol 5 (SDB)

Description ITGA	Colle grise en vrac hétérogène / Matériau marron en faible quantité en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

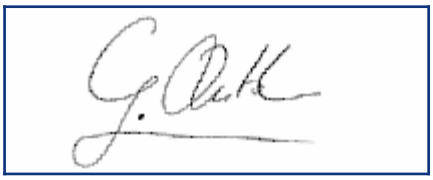
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Colle grise en vrac hétérogène + matériau marron en faible quantité en vrac non séparable	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT071905-4732 EN DATE DU 08/05/2019

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Jeremie DAGRAU
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0719-42558
Echantillon ITGA : IT071905-4732
Reçu au laboratoire le : 03/05/2019

Réf. Client :

Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	002FP002979-1
Dossier client	MM06_01_0004 427 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 0004 - 40000 MONT DE MARSAN MM06_01_0004
Echantillon	002FP002979-1010 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Colles de carrelage / Vol 5 (SDB)

Description ITGA	Colle grise hétérogène / Carrelage en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

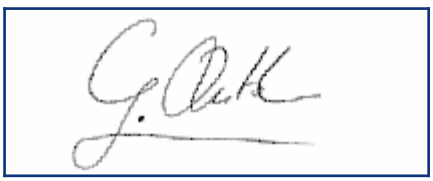
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Nombre de préparations
Colle grise hétérogène	META (1) le 08/05/2019	Amiante non détecté	---	1
Carrelage en faible quantité	Non analysé			

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

ANNEXE: DOCUMENTS

QBE

LES GARANTIES SONT ACCORDEES A CONCURRENCE DES MONTANTS DE GARANTIES SUIVANTS :

L'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties Responsabilité Civile 6 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance

NTITULE GARANTIES	MONTANT DE GARANTIE
RC EXPLOITATION	
Tous dommages confondus	6,000,000 € par *Année d'assurance*
Dont	
1. *Dommages corporels*	6,000,000 € par *Sinistre*
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1,000,000 € par *Année d'assurance*
2. *Dommages matériels et immatériels consécutifs*	750,000 € par *Sinistre*
3. *Vol par préposés*	15 000 € par *Sinistre*
4. *Dommages immatériels non consécutifs*	150,000 € par *Sinistre*
5. *Atteintes à l'environnement*	400,000 € par *Année d'assurance*
RC PROFESSIONNELLE/ RC PRODUITS LIVRES	
Tous dommages confondus Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs confondus Dont	1 500,000 € par *Année d'assurance*
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs confondus trouvant sur origine dans une erreur de diagnostic	350 000 € par sinistre

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère

Fait à Lyon le 21 Décembre 2018

QBE Insurance (Europe) Limited
Direction Régionale Grand Sud-Est
1 boulevard Vivier Merle
69443 LYON CEDEX 03
Gestion des polices : 04 26 83 82 76

Page 3 / 3

Assurance 3/3

QBE

- Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat
- Diagnostiques d'assainissement collectif et individuel .
- Diagnostic d'accessibilité Handicapés

Ainsi que toute activité accessoire non aggravante directement liée à l'activité principale

Et à l'exclusion de tout diagnostic :

- Relatif à une étude concernant la pollution des sol
- Relatif à la détection de légionnelle effectuée dans des établissements de soins, des maisons de retraite, des établissements scolaires et parascolaires.

Page 2 / 3

Assurance 2/3

GROUPE AC ENVIRONNEMENT

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Rappel :

Selon l'obligation de l'article R271-3 (ci-dessous) du code de la construction et de l'habitation (inséré par Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 du journal officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1er novembre 2007 : « Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier ».

Je soussigné M. Denis MORA, gérant de la SAS AC ENVIRONNEMENT siret 441 355 914 00298 né à Savigny-Sur-Orges le 02/03/1977, déclare que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence et que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés pour établir les documents prévus aux 2° et 3° de l'article L.271-4, à savoir :

AMIANTE - PLOMB - TERMITES - DPE - GAZ - ELECTRICITE

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT en la personne de Denis MORA est souscriptrice d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.

Selon l'article R271-2 (inséré dans le code de la construction et de l'habitation par le décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 Journal Officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1er novembre 2007) : les personnes mentionnées à l'article L.271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.

Le contrat responsabilité civile professionnelle QBE N°AM895928 renouvelable avec tacite reconduction de la SAS AC ENVIRONNEMENT répond à ces obligations.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus,

Je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02 Janvier 2019

Denis MORA

AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL
64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
04 77 44 92 44 - 04 81 17 01 15 - contact@ac-environnement.com
0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Attestation sur l'honneur

QBE

QBE Insurance (Europe) Limited
Cœur Défense – Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 La Défense Cedex
Tél. : 01 80 04 33 00
Fax : 01 80 04 34 90
www.QBEIurope.com

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés QBE Insurance (Europe) Limited – Cœur Défense – Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 La Défense Cedex, succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, dont le siège social est Plantation Place, 30 Fenchurch street, Londres EC3M 3BD, attestons que :

AC ENVIRONNEMENT
SIREN N° 441 355 914
64 rue Clément Ader – 42153 RIORGES
Unités techniques : Amiante – Riorges
Accréditation N° 1-6001 rév 1 valable jusqu'au 31/08/2019

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance de RC Professionnelle / RC Exploitation sous le n° **031 0004725**
- à effet du **01/12/2014**
- période de validité de la présente attestation : **du 01/01/2019 au 31/12/2019**

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :

- Prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Analyse de prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Diagnostics immobiliers réglementés ou non réglementés:
  - Plomb y compris avant travaux ou démolition
  - Amiante y compris avant travaux ou démolition
  - Parasitaires
  - Installation de gaz
  - Installation intérieur électricité
  - Risques naturels et technologiques (ERNT)
  - Performances énergétiques DPE
  - Contrôle des installations d'assainissement non collectif
  - Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve
  - Etat des lieux et états de division des lots en copropriété
  - Mesurage loi « Carrez »
  - Calcul des tantièmes et millièmes de copropriété, réalisation de plan métré
  - Analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable
  - Mesure du radon dans les bâtiments
  - Certificat de normes de surface et d'habitabilité pour les prêts à taux zéro
  - Loi SRU, certificat de logement décent
  - Investissement locatif dans l'ancien (dispositions Robien), certificat de conformité des travaux de réhabilitation
  - Diagnostic des déchets issus de la démolition des bâtiments
  - Pose de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée

QBE Insurance (Europe) Limited est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou encaissés en France, inscrite sur le RCS de Nanterre sous le numéro B 414 108 001. Son siège social est situé Plantation Place, 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD – Royaume-Uni.
QBE Insurance (Europe) Limited est une société de droit anglais au capital de GBP 160 000 000.
QBE Insurance (Europe) Limited est membre du QBE European Operations, division du QBE Insurance Group.
QBE Insurance (Europe) Limited est autorisée par la Prudential Regulation Authority et est régie par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Elle est immatriculée en Angleterre sous le n° 1741561.

Page 1 / 3

Assurance 1/3

ANNEXE: DOCUMENTS



Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI2580 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DAGRAU Jérémie

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 03/08/2017 - Date d'expiration : 02/08/2022
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 03/08/2017 - Date d'expiration : 02/08/2022
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 01/02/2016 - Date d'expiration : 31/01/2021
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 14/02/2014 - Date d'expiration : 13/02/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 08/08/2017.

I.Cert Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire
CPE DI FR 11 rev13

ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE - CPDI 2580 V3